



Mauvaise isolation= facture chauffage astronomique

Par **anso59**, le 17/01/2008 à 14:46

Bonjour,

Nous louons une maison dans le nord depuis environ 1 an.

Le grenier n'est pas isolé, plus précisément on voit les tuiles. Pour y accéder une vieille porte qui date de 1930, qui laisse donc passer le froid, l'humidité et les courants d'air froid. Nous chauffons le bas de la maison quand nous y sommes (le matin et le soir) et les chambres un peu avant de nous coucher. Nous utilisons donc le moins possible le chauffage, nous couvrant avec des gros pull...Et pourtant, nous venons de recevoir une facture de chauffage (gaz) de 450Euros!!!

Nous avons payons des sommes enormes alors qu'il fait toujours frais dans la maison...

Que pouvons nous exiger du propriétaire?

Avons nous le droit d'exiger l'isolation de ce grenier?

Merci pour toute vos réponses!